

L'Agefi
1002 Lausanne
021/ 331 41 41
www.agefi.com

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Magazines populaires
Tirage: 9'460
Parution: 5x/semaine

N° de thème: 377.004
N° d'abonnement: 1082024
Page: 8
Surface: 44'827 mm²

L'innovation de plus en plus cruciale pour l'économie

Environ 200 personnalités politiques et économiques ont débattu des solutions pour garder la place de numéro 1.

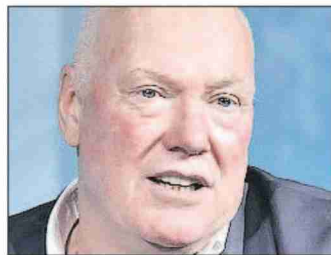
Environ 200 personnalités du monde politique et économique se sont penchées lundi à Neuchâtel sur les conditions-cadre nécessaires pour que la Suisse reste numéro un mondial de l'innovation. L'acceptation de l'initiative contre l'immigration de masse crée de grandes incertitudes.

«Il est facile d'arriver au sommet. Il est beaucoup plus dur d'y rester», a déclaré le conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann lors de la Journée de l'innovation organisée par l'Université de Neuchâtel dans le nouveau bâtiment Microcity de l'EPFL. Selon lui, il n'y a pas une «recette du succès», mais des facteurs dont la formation et la recherche qui y contribuent.

Mario El-Khoury, CEO du Centre suisse d'électronique et de microtechnique (CSEM), a rappelé que «l'innovation n'est pas une option mais une nécessité» pour la Suisse, vu ses faibles ressources naturelles et son petit marché domestique. Pour y arriver la composante industrielle doit rester solide, au moins 20%.

Jean-Claude Biver, président du conseil d'administration de Hu-

blot, cite de son côté Albert Einstein: «L'innovation est plus puissante que le savoir», car ce dernier est une accumulation des



BLOOMBERG

JEAN-CLAUDE BIVER. «L'innovation est plus puissante que le savoir.»

connaissances du passé, tandis que l'innovation est le savoir de demain.

Pour le président de la marque horlogère en mains de LVMH, innover est un état d'esprit qui ne doit pas se limiter qu'à la recherche & développement (R&D) mais qui doit concerner l'ensemble du personnel d'une entreprise, de la réceptionniste au chercheur. Et susciter cette culture passe par l'acceptation et la valorisation de l'erreur, a-t-il ajouté.

Patrick Aebischer, président de l'Ecole polytechnique de Lau-

sanne (EPFL), reconnaît toutefois que la situation a beaucoup évolué en Suisse en 20 ans au niveau de la culture de l'entrepreneuriat.

«Il reste des progrès à faire, par rapport à des universités américaines telles que Stanford, où les étudiants n'attendent pas la fin de leurs études pour lancer une start-up».

Pour améliorer la situation, Patrick Aebischer estime que les hautes écoles devraient limiter les heures de cours «passives» ex cathedra au profit de projets concrets dans les laboratoires. Par rapport à la situation actuelle, il déplore aussi la vallée de la mort «death valley» entre le Fonds national suisse (FNS) et la Commission pour la technologie et l'innovation (CTI) qui empêche les projets communs entre EPF et HES. L'acceptation de l'initiative contre l'immigration pourrait constituer un frein à l'innovation. Pour Johann Schneider-Ammann, il «n'y a pas de raisons de paniquer». La Suisse va poursuivre le dialogue et trouver les meilleures solutions possibles, a-t-il expliqué. — (ats)



L'Agefi
1002 Lausanne
021/ 331 41 41
www.agefi.com

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Magazines populaires
Tirage: 9'460
Parution: 5x/semaine

N° de thème: 377.004
N° d'abonnement: 1082024
Page: 8
Surface: 44'827 mm²

L'iwatch doit être made in swiss

La future montre connectée, iwatch, est une chance d'innovation extraordinaire, selon Jean-Claude Biver, président du conseil d'administration de Hublot. Les horlogers suisses doivent emboîter le pas à Apple et se mettre avec le groupe américain à la pomme. L'iwatch, qui sera simultanément un iPad, iPhone et un garde-temps, est un ouvre-boîte formidable pour la jeunesse, a déclaré lundi à Neuchâtel Jean-Claude Biver, lors de la Journée de l'innovation. Avec cet objet, les jeunes vont s'habituer à avoir une montre au poignet et plus tard, une fois adulte, ils voudront peut-être acquérir une montre haut de gamme. Jean-Claude Biver a reconnu qu'Ap-

ple a essayé de débaucher le chef de projets de Hublot. Selon le Luxembourgeois, qui a pris la direction du secteur horloger du groupe français de luxe LVMH, le groupe américain donne des commandes pour fabriquer des boîtes en Suisse. «Apple est une marque de luxe. Donc si elle veut faire une iwatch, elle ne peut la faire qu'avec le label swiss made», a estimé Jean-Claude Biver. Environ 70% du chiffre d'affaires de l'horlogerie suisse dans le haut de gamme est réalisé par quatre grands groupes. LVMH et Rolex ne vont sûrement pas participer à l'iwatch, reste l'inconnue de Richemont et du Swatch Group, selon Jean-Claude Biver. – (ats)

Défis du cadre légal et fiscal

L'Etat doit avant tout être fiable, et non innovateur, comme l'a relevé le secrétaire d'Etat à la recherche Mauro Dell'Ambrogio lors de la Journée de l'innovation, hier à Neuchâtel. Il peut néanmoins faciliter, par le cadre légal et fiscal, la commercialisation de l'inventivité et de la créativité, qui est le fait de la «qualité exceptionnelle des entreprises et des entrepreneurs». Outre les bases constitutionnelles de la garantie de la propriété, de la liberté économique et des principes de l'ordre économique, des domaines plus ciblés sont tout aussi importants, ainsi que l'a rappelé Daniel Kraus, professeur à la chaire de droit de l'innovation à l'Université de Neuchâtel. La réforme envisagée de la fiscalité des entreprises prévoit une imposition privilégiée des revenus provenant de la propriété intellectuelle, la licence box. Or la Suisse pourrait faire davantage, en privilégiant les chercheurs, plutôt que les administrateurs de propriété intellectuelle, notamment en permettant la déduction des dépenses de recherche et de développement, plaide Daniel Kraus.

Le pôle de propriété intellectuelle et innovation de l'Université de Neuchâtel se consacre précisément sur la gestion de l'innovation au niveau juridique pour la traduire en résultats industrialisa-

bles. «Sans droit d'exclusivité, aucun partenaire industriel ne prendra le risque d'investir», souligne Nathalie Tissot, professeur spécialisée dans la valorisation de la propriété intellectuelle. A ce titre, le cadre institutionnel est décisif. La propriété des droits doit notamment revenir aux hautes écoles, qui se doteront d'une politique idoine: l'obligation de participer aux opérations de valorisation, l'association des chercheurs aux bénéfices tirés de la valorisation et la souplesse et la réactivité dans le soutien administratif et juridique en sont les ingrédients principaux.

Dans l'ensemble, tout doit être entrepris pour faciliter le transfert de technologie et donner envie aux chercheurs de s'y impliquer. Cela passe par une meilleure reconnaissance de ces efforts dans le curriculum vitae et dans le cadre de l'évaluation en cours de carrière des chercheurs, par exemple en flexibilisant leur cahier des charges. Les risques de conflits d'intérêts peuvent être limités en fixant les bonnes priorités, comme la liberté et l'indépendance de la recherche, la création locale d'emplois à haute valeur ajoutée et l'admission du transfert de personnel qualifié des hautes écoles vers les «jeunes pousses». (PB)